

Principaux axes de l'engagement de la Suisse au Sri Lanka (état : février 2016)

Le vaste processus de réformes et de réconciliation lancé par le nouveau gouvernement offre un espoir de réconciliation nationale au Sri Lanka. Il reste beaucoup à accomplir dans le pays en matière de renforcement de l'état de droit, de développement économique et de normalisation des relations extérieures. Dans ce contexte, la Suisse entend :

- soutenir le processus de réformes et de réconciliation ;
- poursuivre sur la voie de l'intensification des relations bilatérales amorcée en 2015, notamment dans les domaines des échanges politiques, de la collaboration en matière de migrations, de l'économie, de la formation professionnelle et des échanges culturels.

Le conflit armé qui a déchiré le Sri Lanka pendant presque 30 ans a contraint des centaines de milliers de personnes à l'exil. En Suisse, on compte aujourd'hui plus de 50 000 Sri-Lankais, issus pour la plupart de la communauté tamoule. Près de 24 000 d'entre eux ont entre-temps obtenu la nationalité helvétique. L'engagement de la Suisse au Sri Lanka en faveur de la promotion de la paix et des droits de l'homme a débuté en 2001, alors que le pays était encore en proie à la guerre civile (Division Sécurité humaine du DFAE). Depuis 2003, la Suisse fournit également une aide humanitaire substantielle au titre de contribution à l'instauration de la paix et, plus tard, pour atténuer les souffrances causées par le tsunami. Avec son bureau de Jaffna, elle est l'un des rares Etats présents dans cette province du nord de l'île. Le Programme global Migration et développement de la DDC est actif sur place depuis 2010. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) encourage quant à lui depuis plusieurs années la réintégration des rapatriés sri-lankais (aide individuelle au retour) et soutient depuis 2014 un projet de formation professionnelle dans le nord et l'est du pays.

Après la victoire de Maithripala Sirisena à l'élection présidentielle le 8 janvier 2015, le gouvernement a initié une série de réformes, dans le domaine de l'état de droit notamment, et franchi les premières étapes du processus de réconciliation. Les résultats des élections législatives du 17 août 2015 sont venus confirmer le soutien de la population au processus de réformes et de réconciliation, ouvrant des perspectives pour le pays. La paix durable et le développement économique devraient mettre fin aux flux migratoires occasionnés par le conflit. Le gouvernement a toutefois des défis de taille à relever. Le programme de réformes lancé par le gouvernement porte sur de nombreux domaines et la production d'effets durables prendra du temps. D'où l'importance d'un soutien durant cette phase sensible de reconstruction.

Les changements amorcés en 2015 et l'intensification des relations bilatérales doivent se poursuivre. Le conseiller fédéral Didier Burkhalter s'est rendu à Colombo et à Jaffna dès mars 2015. Une série d'autres rencontres témoignent de l'amélioration des relations entre la Suisse et le Sri Lanka: rencontre entre la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, et le président sri-lankais Maithripala Sirisena en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre 2015; rencontre entre le président de la Confédération, Johann Schneider-Amman, et le premier ministre sri-lankais, Ranil Wickremesinghe, en janvier 2016; mission d'évaluation de la DDC (Coopération globale) et visite de travail du SECO (relations économiques bilatérales) en mai 2015. Le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) et le Centre international pour le recouvrement d'avoirs volés de Bâle (International Centre on Asset Recovery, ICAR) ont pris contact avec le Sri Lanka en 2015. En août 2015, une table ronde réunissant des acteurs de la société civile suisse a par ailleurs été organisée sur la stratégie à venir.

La Suisse poursuivra son engagement au Sri Lanka selon une approche pangouvernementale. Des synergies doivent dans la mesure du possible être créées et exploitées. La Suisse peut s'appuyer sur sa longue expérience dans les domaines de l'aide humanitaire et de la promotion de la paix. Le programme humanitaire prendra fin en avril 2016. Le Sri Lanka demeure toutefois un pays d'intervention prioritaire pour la Suisse en matière de politique de paix. Un soutien sera notamment apporté dans le domaine délicat du traitement du passé, ainsi qu'en matière de renforcement de la sécurité humaine et de l'état de droit. Dans le domaine migratoire, les échanges et l'engagement doivent être intensifiés sur la base d'une prise en compte équitable des intérêts. L'ouverture économique annoncée offre par ailleurs de nouvelles perspectives pour l'intensification du commerce et des investissements. Les échanges culturels et la formation professionnelle doivent également être encouragés.